

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14719**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Développement et protection du patrimoine, spécialité Guide Conférencier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur d'Académie, Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le guide – conférencier rend accessible aux touristes français et étrangers le patrimoine culturel (artistique, historique et géographique). Il sait le présenter et le mettre en valeur. Il est autorisé à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé (musées, monuments historiques, etc.).

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Accompagne des personnes lors de circuits touristiques ou de visites de sites afin de leur faire découvrir des lieux (spécificités géographiques, historiques, culturelles, ...), selon les règles de sécurité des biens et des personnes.
- Anime des conférences.
 - analyser et mettre en oeuvre les paramètres d'une prestation de médiation orale des patrimoines ; adapter son propos aux conditions particulières ; planifier, concevoir et réaliser la prestation en employant toutes les méthodes de communication et de conduite de groupe ; concevoir la trame de la prestation ; conduire de la prestation.
- actualiser et enrichir ses connaissances scientifiques et culturelles ; effectuer des recherches documentaires ; développer et élargir ses champs d'interventions.
- appréhender les enjeux d'un territoire quels que soient les emboîtements d'échelles ; apprendre à maîtriser la panoplie d'outils d'interprétation ; approcher et découvrir des nouvelles pratiques patrimoniales et des nouvelles thématiques qui font la diversité et la particularité des territoires ; maîtriser et analyser le territoire.
- maîtriser une Langue vivante étrangère (anglais et éventuellement une deuxième langue).
- connaître les différents statuts professionnels dans les structures touristiques et culturelles ; acquérir des éléments pertinents concernant les actions culturelles, la diffusion et la mise en oeuvre des prestations de guidage en France.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

le guide-conférencier peut exercer son activité au sein de collectivités territoriales, d'entreprises de tourisme, d'activités culturelles, sportives et de plein air, en indépendant (Agence de voyages, Association, Office du tourisme, Organisme culturel, du patrimoine, Parc naturel Voyageur (tour opérateur))

Guide-conférencier

Codes des fiches ROME les plus proches :

Réglementation d'activités :

Sur la base de deux textes parus au journal officiel depuis le mois d'août 2011, conformément au décret (n°2011-930) du 1er août 2011 et à l'arrêté du 9 novembre 2011, il n'existera plus à compter du 31 mars 2012 qu'une seule profession habilitée à assurer les visites commentées dans les musées et monuments historiques : celle de guide-conférencier.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'organise autour de plusieurs composantes :

- la réalisation d'étude, rapport individuel ou de groupe, élaboration d'argumentaire sur des problématiques professionnelles.
- un contrôle : soit sous forme d'un examen écrit terminal, soit sous forme de travaux pratiques et

examen écrit terminal, soit sous forme d'un exposé oral, soit sous forme d'un travail de synthèse écrit.

- des épreuves écrites avec questions de cours et études de cas pour vérifier les acquis de qualification requis par la certification,
- la vérification du niveau d'anglais (Test Bulat).

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - le directeur national des formations ou son représentant, - le responsable de l'institut ou du centre spécialisé qui prépare cette certification ou son représentant, - le responsable pédagogique du titre, - deux enseignants responsables, - deux professionnels du domaine concerné par le titre professionnel.
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2012 (habilitation jusqu'en 2018-2019/ n° habilitation 20120550)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté modificatif du 7 octobre 2014

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

echanges.cnam.fr

www.cnam.fr

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meurthe-et-Moselle (54) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meuse (55) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Vosges (88) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Ardennes (08) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Aube (10) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Marne (51) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haute-Marne (52) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Dordogne (24) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Landes (40) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Lot-et-Garonne (47) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Lot-et-Garonne (47) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Pyrénées-Atlantiques (64) []

Cnam

292 rue Saint Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris et Ile de France

Lorraine

Champagne Ardennes

Aquitaine

Historique de la certification :